

CIRCULAIRE DE RENTREE 2023/2024 MATERNELLE ET ELEMENTAIRE

1. RENTREE DES CLASSES

La date de la rentrée est fixée au **Lundi 4 Septembre 2023** selon les horaires et modalités suivantes :

ELEMENTAIRE : l'appel des élèves se fera dans la cour.

8h30 : Classes de **CM1 et CM2** (cour de Saint-Amable)

9H30 : Classes de **CE2** (cour de Saint-Amable)

10H : Classe **ULIS** (accueil directement dans la classe sauf si d'autres modalités ont été définies par l'enseignante)

10h30 : Classes de **CP et CE1** (cour de Notre-Dame-des-Arts)


NB : LA GARDERIE LE MATIN NE COMMENCERA QUE LE MARDI 5 SEPTEMBRE A PARTIR DE 7H.

MATERNELLE : Merci par avance de vous rendre directement à la porte de la classe de votre enfant.

Les listes d'élèves seront affichées sur un tableau à l'entrée de l'école rue Victor Basch devant la porte principale (site de Notre-Dame-des-Arts).

8h30 : Accueil des élèves dans les classes de **Grande Section (GS)**.

Pour les élèves de **Toute Petite Section, de Petite et Moyenne section**, la rentrée sera échelonnée sur deux jours pour faciliter l'accueil des jeunes enfants et de leurs familles.

	Rentrée le 4 Septembre 9h	Rentrée le 5 Septembre 9h
Toute Petite Section (TPS), Petite Section (PS) et Moyenne Section (MS)	Elèves dont le nom de famille commence par les lettres A à G	Elèves dont le nom de famille commence par les lettres H à Z
	Attention : les élèves rentrés le 4 Septembre en TPS, PS et MS <u>n'ont pas classe</u> le 5 septembre.	

2. CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024

Le calendrier scolaire (dates de vacances et jours fériés) vous sera remis à la rentrée des classes.

3. HORAIRES de CLASSE

Il est rappelé que la présence des élèves de la maternelle (PS, MS et GS) et des cours élémentaires est obligatoire tout au long de l'année scolaire. Toute absence doit être justifiée.

Les parents de Petite Section souhaitant un aménagement du temps scolaire doivent demander un document à l'enseignant : ce document sera signé par les parents ou responsables légaux de l'enfant et la directrice de l'école.

SEMAINE DE 4 JOURS	LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI
Matin	SONNERIE à 8 h 20 - 11 h 30
Soir	SONNERIE à 13 h 20 - 16 h 30

☞ **MONTEE EN CLASSE**

⇒ 8h25 et 13h25 précises



FERMETURE DES PORTES à 8h25 et 13h25.

L'ouverture des portes se fait : dès 8h00 le matin et dès 13h15 l'après-midi.

► *Les élèves qui ne déjeunent pas à la cantine sont donc admis sur la cour à partir de 13h15.*

☞ **HEURES DE SORTIE**

⇒ 11H30 et 16H30

☞ **CARTES DE SORTIE** : tout enfant de CE2 à CM2 devant quitter l'établissement non accompagné de ses parents ou d'un autre responsable majeur, devra impérativement présenter sa carte de sortie. Celle-ci doit être demandée au secrétariat de l'établissement (une photo de l'enfant y sera apposée).

*

Le tableau suivant récapitule les modalités d'entrées et sorties aux heures de classe :

	CLASSES	ENTREES à partir de : - 8h - 13h15	ACCES	SORTIE S 11h30 16h30	SORTIE
SAINT AMABLE	CM 2 CM 1 CE2	Sonnerie à 8h20 et 13h20	BATIMENT DE ST AMABLE PORTAIL ST AMABLE	Sonnerie à 11h30 et 16h30	BATIMENT DE ST AMABLE PORTAIL ST AMABLE
	CE1 CP		NOTRE DAME des ARTS (21, rue Victor Basch) PORTE PRINCIPALE		NOTRE DAME des ARTS (21, rue Victor Basch) PORTE PRINCIPALE
NOTRE DAME DES ARTS	GS		NOTRE DAME des ARTS (21, rue Victor Basch) PORTE PRINCIPALE	IMPASSE MALOUE PORTAIL VERT GRANDE COUR	
	PS/MS C et MSA (Mmes Bourdier et Bonhomme)		IMPASSE MALOUE PORTAIL COUR MATERNELLE	IMPASSE MALOUE PORTAIL COUR MATERNELLE	
	TPS (classe de Mme Amaridon) PSA et PS MS B (classes de Mmes Vasseur et Brodier)		IMPASSE V BASCH PORTES de CLASSE	IMPASSE V BASCH PORTES de CLASSE	



Les élèves de GRANDE SECTION pourront entrer par la porte principale - La sortie se fera en revanche comme l'an dernier au portail vert du fond de l'impasse Malouet (accès sur la cour principale) pour permettre aux enseignants de rencontrer les parents en fin de journée.

4. ETUDE ET GARDERIE

NB : L'ETUDE COMMENCERA LE 11 SEPTEMBRE AU SOIR (sur inscription)

- Pour les élèves de maternelle et de CP :

Les enfants seront pris en charge en garderie dans les salles indiquées dans le tableau ci-dessous. **Les enfants peuvent être récupérés à l'horaire souhaité à la porte des salles indiquées dans l'impasse Victor Basch.**

- Pour les élèves de CE1 à CM2 :

Pour la bonne sécurité des enfants, tous les élèves restant en étude ou en garderie sont regroupés sur le site de Notre-Dame-des-Arts dès la fin de la classe à 16H40. L'accès à Saint Amable est fermé dès 16H40.

Une étude surveillée sera proposée pour les élèves du CE1 au CM2. Elle n'est pas obligatoire. Les élèves seront donc soit en étude soit en garderie après la classe. En étude, le travail sera encadré de 16H45 à 17h30 pour les élèves dûment inscrits (une inscription sur des jours fixes par période sera exigée).

A 16H45, la porte de l'école (porte principale de Notre-Dame-des-Arts) sera fermée et ce, jusqu'à 17H30 que ce soit pour les élèves en étude ou en garderie. **Les élèves de CE1 à CM2 ne pourront pas quitter l'établissement pendant cette période de temps.**

A partir de 17H30, la porte principale de Notre Dame des Arts sera ouverte et les enfants pourront être récupérés à l'horaire souhaité.

ETUDE & GARDERIE	7h à 8h	16h45 à 17h30	17H30 à 18H	18h à 19h
CM2 CM1 CE2 CE1	<p>GARDERIE NOTRE DAME des ARTS</p> <p>Entrée : GARDERIE IMPASSE V BASCH</p> <p>La porte d'accès à la garderie sera fermée à <u>7h50</u>.</p>	<p>ETUDE ou GARDERIE NOTRE DAME des ARTS</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 salles d'Etude - 1 Garderie (salle ULIS au Rez-de-chaussée sur la cour principale à Gauche) <p>Sortie : uniquement à 17H30 PORTE PRINCIPALE de Notre Dame</p>	<p>GARDERIE NOTRE DAME des ARTS</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 Garderie (salle ULIS au Rez-de-chaussée sur la cour principale à Gauche) <p>Sortie : entre 17H30 et 18h PORTE PRINCIPALE site de Notre Dame</p>	<p>GARDERIE Rassemblement de tous les élèves présents Sortie : uniquement entre 18h et 19h</p> <p>SALLE DE GARDERIE IMPASSE V BASCH</p>
CP & GS	<p>Les CE2 et CM1/CM2 sont conduits à Saint-Amable pour être dans leur cour à 8h.</p>	<p>GARDERIE NOTRE DAME des ARTS En salle de Garderie</p> <p>Sortie : PORTE GARDERIE - IMPASSE V BASCH</p>		
PS / MS & The Artists		<p>GARDERIE NOTRE DAME des ARTS En classe de TPS et PSA</p> <p>Sortie : PORTES des CLASSES de MATERNELLE IMPASSE V BASCH</p>		

5. ACCUEIL ADMINISTRATIF

La personne en charge de l'accueil téléphonique n'étant en poste que le matin, merci d'utiliser prioritairement cette plage horaire pour vos communications avec l'école.

- de 8h00 à 11h30

6. ECOLE DIRECTE

Ecole directe est une plateforme de communication entre l'école et les parents : courriers et informations, paiements de la cantine, de l'étude et de la garderie, des voyages, et des ateliers, possibilité de télécharger les certificats de scolarité et l'attestation d'assurance.

Vous pouvez adresser un message à la direction, au secrétariat et à l'enseignant de vos enfants.

Le paiement de la cantine et du périscolaire (Etude et garderie) s'effectue donc en ligne par carte bleue. .

Nous rappelons que tout compte doit être crédité par avance.

Les anciennes familles conservent leur code d'accès. Un identifiant et un mot de passe seront adressés par mail aux nouvelles familles (attention : vérifiez vos spams).

7. QUOTIENT FAMILIAL

L'école accordera une réduction aux Riomois, sur le tarif cantine, en fonction de leur quotient familial. Pour toute demande merci de retirer un dossier au secrétariat et fournir un justificatif de votre Quotient Familial de moins de 3 mois (à éditer sur le site de la CAF).

8. SITUATION FAMILIALE

Tout changement de situation familiale, d'adresse, de N° de téléphone, de renseignements médicaux doit obligatoirement être communiqué par mail au secrétariat de l'établissement dans les plus brefs délais (veuillez écrire sur école directe à Mme Frédérique Barraud, secrétaire de l'établissement).

9. ASSURANCE SCOLAIRE

Tous les élèves sont assurés par l'école en individuelle accident pour les activités scolaires. Les garanties (plaquette) sont consultables sur école directe.

⁵ L'attestation est disponible sur école directe début septembre pour vos activités extra-

scolaires.

10. PARKING A VELOS

Un parking à vélos se situe entre l'école publique et privée. Le code est à demander au secrétariat.

Accès de 8h00 à 8h20 – de 11h30 à 11h45 – de 13h15 à 13h20 – de 16h30 à 16h45.

L'établissement est déchargé de toute responsabilité en cas de perte, vol ou casse.

RAPPEL : aucune trottinette ne doit être stockée dans l'enceinte de l'établissement.

11. CORRESPONDANCE

Toutes les communications entre l'établissement et les familles passent désormais par école directe (messenger et carnet de correspondance).

12. JUSTIFICATIF DE DOMICILE

IMPORTANT : la Mairie de Riom nous demande un justificatif de domicile (facture de gaz, d'électricité ou de téléphone, document des Impôts,...) pour chaque famille Rimoise.

Un exemplaire papier (avec nom et classe de l'élève) est à déposer à l'accueil dès le jour de la rentrée si possible.

BONS PREPARATIFS DE RENTREE A TOUTES ET A TOUS !

La Direction de l'école et le Secrétariat.